

1978/1979: Que pensent les adolescents de 13 à 20 ans et leurs parents de l'éducation sexuelle?

P. Grandguillaume, L. Guidoux, J.-J. Bula et J. Gaulis

Ce travail a été fait en collaboration avec des pédagogues du Service des écoles secondaires de la Ville de Lausanne.

L'information sexuelle est une tâche des plus importantes de l'éducation de santé des enfants. En Suisse, plus particulièrement dans le canton de Vaud, elle se pratique depuis dix ans. Elle est considérée comme indispensable et l'Etat l'autorise officiellement. Le canton de Vaud, s'il est un des précurseurs en la matière, n'est cependant pas le seul.

En effet, aux Etats-Unis, cette information ou éducation se pratique aussi depuis une dizaine d'années. Son but est de préparer les enfants à leur rôle de parents responsables. Cette éducation doit être partagée entre parents, éducateurs, médecins, infirmières et psychologues.

Etant donné ces considérations, nous avons demandé l'avis des enfants et voici les conclusions de notre travail.

Nous avons, avec l'autorisation des directeurs d'écoles, tenté une approche de l'indication à l'éducation sexuelle et du choix des intervenants, auprès de 689 enfants de 13 à 20 ans et 94 des 250 enfants examinés de 11 ans des collèges secondaires et écoles de métiers ou d'arts appliqués de la Ville de Lausanne. Il s'en dégage les tendances suivantes:

1. De nombreux parents informent leurs enfants en bas âge, mais il s'agit d'une population culturellement plus élevée que la moyenne.
2. Les parents sont la source principale de l'information et offrent en général ce que les enfants demandent.
3. Les animateurs spécialisés sont une source significative d'information et sont en général bien compris.
4. A l'âge de 15 à 16 ans, une partie significative des adolescents souhaitent l'information par l'enseignant, et cette attente est également satisfaite.
5. Par contre, si la demande d'une information faite par les médecins est souhaitée, selon notre enquête elle n'est pas réalisée. Dans la littérature, le rôle du médecin a été mis en valeur par différents auteurs en Suisse comme aux Etats-Unis.
6. Accessoirement, il y a une ouverture très nette en faveur des animateurs spécialisés chez les filles, et de tous les intervenants chez les garçons.
7. L'information que les enfants et adolescents, filles et garçons reçoivent de leurs camarades est loin d'être négligeable, et c'est ce qu'on retrouve dans les différentes enquêtes qui ont été menées en France, en Angleterre et aux Etats-Unis.
8. Le manque d'intérêt général pour les mass media se retrouve dans toutes les enquêtes faites jusqu'à maintenant.

Pour la deuxième partie de notre rapport, nous avons, sur décision de la Direction des écoles, demandé l'avis des parents. Des formulaires ont été rédigés par les différents responsables des services pédagogiques et du Service médical de la Direction des écoles, et leur distribution a été faite pour les collèges secondaires par le Service des écoles secondaires, et pour les écoles primaires par le Service médical.

Il a été ainsi distribué:

2020 questionnaires aux parents des élèves des classes enfantines

1197 questionnaires aux parents des élèves des classes de quatrième année primaire

671 questionnaires aux parents des élèves des classes de huitième primaire

123 questionnaires aux parents des élèves des classes de développement et

703 questionnaires aux parents des élèves des classes de huitième secondaire

Les réponses ont été recueillies par les secrétariats des collèges secondaires et les enseignants primaires, et de là acheminées directement à la Direction des écoles.

a) Ecoles primaires

Classes	Acceptent	N'acceptent pas	Sans réponse
Enfantines	917 45%	614 30%	489 25%
4 ^{es}	956 80%	190 16%	51 4%
8 ^{es}	593 88%	50 7%	28 5%
Développement	73 59%	43 35%	7 6%
Total	2539 63,3%	897 22,3%	575 14,3%

2020 élèves
104 classes
1197 élèves
56 classes
671 élèves
30 classes
123 élèves
14 classes
4011 élèves

b) Ecole secondaire, 8^e année

Collèges	Acceptent	N'acceptent pas	Sans réponse
Belvédère	136 93%	10 7%	–
Bergières	135 83%	4 2,4%	23 14%
Béthusy	140 81%	5 3%	26 16%
Elysée	114 91%	7 6%	4 3%
Villamont	95 96%	3 3%	1 1%
Total	620 88%	29 4%	54 8%

146 élèves
7 classes
162 élèves
8 classes
171 élèves
9 classes
125 élèves
6 classes
99 élèves
5 classes
703 élèves

Tableau 1. Réponses des parents à la question qui leur a été posée par la Direction des écoles en matière d'éducation sexuelle

Les résultats obtenus (tabl. 1 a) et b)) montrent que 63,3% des parents désirent une éducation sexuelle pour leur enfant, tandis que 22,3% ($p < 0,001$) ne désirent pas une telle éducation. 14,3% ($p < 0,001$) de parents n'ont pas répondu à nos questions.

Dans les écoles enfantines, nous constatons que 45% des parents acceptent cette éducation et que 30% la refusent ($p < 0,001$).

Dans les classes de développement, le pourcentage des réponses est meilleur, et montre que le 59% des parents acceptent, mais – ce qui est remarquable – que le 35% refusent cette éducation ($p < 0,001$).

En ce qui concerne les parents des élèves de quatrième et de huitième année primaire, on constate une acceptation de la part des parents, de 80 et 88%. Ces pourcentages ne diffèrent pas d'une façon significative du pourcentage d'acceptation des parents des élèves de huitième secondaire.

Cependant, si l'on compare les refus de ces mêmes années, ils sont significativement plus élevés à l'école primaire (7%) qu'à l'école secondaire (4%): la signification est $p < 0,01$.

Le questionnaire a été, de façon générale, bien accepté par les parents; seul le 6% des parents ont fait des observations, la plupart du temps favorable à ce genre de questionnaire. Nous n'avons eu aucune réclamation par téléphone. De la part des maîtres, il y a eu une lettre signalant l'insuffisance de l'éducation sexuelle dans deux classes de sixième année (cette année n'est pas prévue dans notre programme).

Dans la troisième partie de notre enquête, nous avons interrogé certaines personnalités et/ou institutions; et nous donnons ici un aperçu des réponses reçues.

Entretien avec une enseignante d'école privée

Pour elle, l'éducation sexuelle doit être progressive et tenir compte de l'âge et des préoccupations des enfants. Elle a assisté très souvent à ces cours et dit que tels qu'ils sont donnés actuellement, ils sont mal reçus; les enfants ne retiennent que ce qui les sécurise sans penser à leur santé.

Enfin, les enfants croient tout savoir alors qu'ils n'ont reçu qu'un nombre d'heures insuffisant de cours sur l'éducation sexuelle. Cette personnalité nous a rappelé enfin la demande de l'Association des parents d'élèves qui tient à ce que les principes suivants soient observés [5]:

- a) les parents doivent avoir la possibilité effective de refuser ce cours pour leur enfant, ce qui implique notamment qu'ils soient dûment informés de cette possibilité suffisamment à l'avance;
- b) une séance d'information et de discussion pour les parents qui le désirent doit être organisée avant le cours, sous l'égide de la monitrice même qui rencontrera les enfants;
- c) si une autorité scolaire hésite à accueillir ces cours d'éducation sexuelle, elle doit consulter les parents. Une décision négative sans tenir compte du résultat d'une pareille consultation (qui doit évidemment se

renouveler), n'est pas acceptable, car il s'agit d'un domaine qui touche de près à la vie familiale.

Entretien avec deux maîtres secondaires de sciences naturelles

L'un a pratiqué l'information sexuelle avec un succès certain et a eu un très bon contact avec les élèves; il nous dit qu'il peut assumer cette information dans son collège. L'autre, par contre, pense que s'il devait animer de tels cours, il devrait le faire dans le cadre de l'institution d'animateurs spécialisés elle-même. Il estime cependant qu'une collaboration étroite devrait être instituée entre l'animateur spécialisé et le maître qui est conscient de la nécessité d'une prolongation des cours donnés.

Entretien avec des enseignants primaires

Lors d'entretiens avec les enseignants primaires, il est difficile de se faire une idée précise, mais dans l'ensemble ils sont favorables à une éducation sexuelle à l'école. Ils relèvent parfois de la bouche d'élèves des propos attribués aux animateurs et qui ne correspondent pas à l'éthique.

Entretien avec un représentant de l'Association vaudoises des parents chrétiens

Ce représentant nous a remis la charte fondamentale de l'enseignement de son association mais ne s'est pas opposé, cependant, à une éducation sexuelle complémentaire de celle des parents aux familles qui en feraient la demande au médecin traitant, éventuellement au médecin scolaire.

Avis de différents médecins

a) Avis de la D^{re} Calderone [6]

La présidente du 2^e Symposium international de médecine de l'adolescence en 1979 à Washington a relevé le rôle important que les parents ont à jouer dans l'éducation sexuelle de leurs enfants et cela dès leur naissance.

Après nous avoir exposé le développement de la sexualité de l'enfant dès sa naissance, elle souligne:

1. à 5 ans, lorsque l'enfant entre à l'école, la plus grande partie de son éducation sexuelle est déjà faite. Pendant les premières années de sa vie, l'identité sexuelle de l'enfant a été programmée plus ou moins inconsciemment par son environnement (parents, communauté, TV).

En conséquence, il est important d'offrir aux jeunes parents un programme d'éducation sexuelle; il faut aider les parents à comprendre la nature et le comportement sexuel de leurs enfants dès la petite enfance.

2. Les adolescents doivent pouvoir être conscients des changements qui se produisent dans leur corps. Entre 5 et 12 ans, l'enfant est au maximum de ses capacités d'apprendre et de mémoriser. C'est donc dans cette période de vie qu'il faut apprendre aux enfants ce qui concerne la reproduction et la sexualité.

L'information sexuelle qui sera donnée aux adolescents doit être neutre, basée sur des faits objectifs, obtenus grâce à une documentation scientifique sérieuse.

En donnant aux adolescents une telle information, nous les aidons à développer leur identité sexuelle et les préparons à devenir des parents qui seront capables de mieux comprendre et éduquer leurs enfants plus tard.

b) Entretien avec le professeur Gordon [7]

Selon lui, il n'est pas réaliste de s'attendre à ce qu'un jeune de 15 ans, qui a eu dans sa scolarité 6 heures de cours d'éducation sexuelle, surmonte tout à coup 15 années d'apprentissage de son rôle sexuel et tous les problèmes qui s'y rattachent.

Il est nécessaire d'avoir un programme valable et universellement accessible dans les écoles; dans l'immediat, il pourrait contribuer peut-être à diminuer de 10 à 20% les grossesses et les maladies vénériennes dans l'adolescence.

En encourageant les jeunes à développer des attitudes plus saines vis-à-vis d'eux-mêmes, on pourrait les faire devenir eux-mêmes les éducateurs sexuels de leur propres enfants (s'ils deviennent parents).

Cela romprait le cercle vicieux qui oblige chaque génération de jeunes à découvrir par leurs amis, également mal informés, ce qu'il en est de la sexualité.

Le professeur Gordon est extrêmement précis quant au contenu des cours d'éducation sexuelle et parle dans le même sens que la D^{re} Calderone.

c) Entretien avec le D^r Michaud, médecin pour adolescents lausannois [8]

Le D^r Michaud a eu une formation très complète dans tous les domaines de la médecine et a parfait sa formation de médecin généraliste pour adolescents dans le service adéquat de l'Hôpital Sainte-Justine, section des adolescents, à Montréal, Canada. Le D^r Michaud fait toujours partie du Centre médico-social de Pro Familia et a présenté une thèse de doctorat en 1977 sur «Quelques aspects de la sexualité des adolescents de 16–19 ans dans le canton de Vaud».

Ce jeune médecin, partisan d'une éducation sexuelle systématisée, demande avec insistance que les médecins qui connaissent particulièrement bien les familles participent plus activement à l'éducation sexuelle.

d) Entretiens avec des gynécologues

Nous avons pu voir deux gynécologues, partisans d'une information sexuelle, qui nous ont dit tous deux que les spécialistes de leur discipline ne sont pas tous motivés pour donner une telle information. Actuellement, il existe un département au CHUV, dans le cadre du Service de gynécologie, qui s'occupe des enfants et adolescents et les médecins y sont formés pour répondre aux questions des enfants.

e) Entretiens avec des pédiatres

Là aussi, tout le monde n'a pas la même motivation à

parler de ce sujet de la santé. Certains sont conscients de la demande qui est faite au médecin et se déclarent en partie responsables d'une certaine information dans le cadre familial. Un pédiatre de garderie serait même partisan d'une information, dans le cadre d'une institution, à des groupes de familles dont l'éthique serait semblable. Ce pédiatre répondrait volontiers si on lui demandait de faire une information de type familial.

Pour le Service de pédiatrie du CHUV, une consultation pour adolescents n'est pas possible actuellement, par manque de spécialistes.

D'autre part, d'après certains responsables, la Clinique infantile ne serait pas l'endroit idéal pour faire une telle consultation.

Cependant, les pédiatres et les généralistes devraient pouvoir répondre aux questions des jeunes sur la sexualité et surtout leur donner la possibilité de poser des questions.

f) Entretiens avec les responsables du Centre médico-social de Pro Familia

Après plusieurs essais, au cours de dix ans d'activité, les responsables de ce centre se sont décidés à intervenir aux âges de 10–12–14 ans.

Les responsables sont persuadés qu'ils sont bien acceptés, sous réserve cependant de quelques critiques minoritaires, ici ou là. Ces critiques sont fanatiques et étroites et ont tendance à reprocher une certaine permissivité à l'école depuis leur intervention.

Un des responsables cite un travail fait par la consultation de gynécologie et obstétrique du CHUV où l'on a constaté une diminution de la demande d'interruption de grossesse à partir de 16 ans, ainsi qu'une diminution des maladies vénériennes, également depuis l'intervention du Centre médico-social de Pro Familia.

Les animateurs du Centre médico-social de Pro Familia travaillent sous la responsabilité du D^r Bugnon et de M^{me} de Charrière qui ont été nommés par le comité directeur de ce même centre. Ils sont mandatés par le Conseil d'Etat. Les compétences de ce centre sont de répondre aux questions des élèves, en particulier sur l'anatomie, la physiologie, le droit, la philosophie et l'éthique.

Les animateurs doivent se soumettre aux contrôles de groupe (qui exerce une supervision et une formation continue).

Conclusions

1. La Direction des écoles de Lausanne, en accord avec le secrétaire général du Département de l'instruction publique, pense que l'information aux parents des élèves des classes enfantines est d'une importance particulière. Il est nécessaire, au vu des statistiques, de revoir cette information afin d'éviter une certaine lassitude des parents.
2. Nous proposons qu'une information adéquate soit faite pour les médecins qui se destinent à la pédiatrie, et qu'une formation sérieuse soit prévue pour les futurs enseignants des classes enfantines.
3. L'information par les animateurs spécialisés est en

général bien reçue par les élèves, mais différemment comprise par ces derniers. C'est pourquoi elle devrait leur être faite à l'âge de 11 ans et 15 ans, en deux séances de même longueur que jusqu'à maintenant, après consultation et acceptation de leurs familles.

4. A Lausanne en particulier, le médecin des écoles et les médecins vacataires seraient encouragés à répondre aux questions des enfants.
5. Si nécessaire, ces médecins pourraient confier les enfants, avec l'accord des parents, aux médecins traitants motivés à faire cette éducation ou au Centre médico-social de Pro Familia.

Bibliographie

- [4] Grandguillaume, P., Guidoux, L., Bula, J.-J., et Gaulis, J., Que pensent des adolescents de 13–20 ans de l'éducation sexuelle? *Méd. et Hyg.* 38, 3709–3714 (1980).
- [5] Conférence de presse de l'A.P.E. Groupe Lausanne le 20 mars 1979.
- [6] Calderone, M. S., *Preadolescent Sexuality*. Year Book Medical Publishers, Chicago, p. 154–164, 1980.
- [7] Gordon, S., Family life education in both developed and developing countries. Proceedings of the Vth international Symposium on pediatric and adolescent gynecology FIGIJ, p. 229–234, 1979.
- [8] Michaud, P.-A., *Quelques aspects de la sexualité des adolescents de 16 à 19 ans dans le canton de Vaud*. Thèse, Lausanne, 120 pages, 1977.

Repris de la *Revue médicale de la Suisse romande*, tome 102, No 6, juin 1982, p. 583–590.

Résumé

Avec l'autorisation des autorités scolaires, une enquête a été faite sur l'opportunité de l'éducation sexuelle au sein des écoles publiques de Lausanne. Des adolescents de 13 à 20 ans ont répondu aux questions des auteurs. Cette éducation a sa place dans l'information à la santé. Dans la deuxième partie du travail, les parents s'expriment dans le même sens avec quelques nuances. Enfin, les auteurs présentent leur point de vue.

Zusammenfassung

Was denken Jugendliche von 13 bis 20 Jahren über sexuelle Erziehung?

Mit der Einwilligung der Schulbehörden ist eine Umfrage gemacht worden über die Möglichkeit der sexuellen Erziehung in den Schulen von Lausanne.

Jugendliche von 13 bis 20 Jahren haben die Fragen der Autoren beantwortet. Diese Umfrage hat ihren Platz in der Gesundheitsinformation. Im zweiten Teil der Arbeit sprechen sich die Eltern aus, im gleichen Sinn, aber mit einigen Unterschieden.

Schliesslich geben die Autoren ihren persönlichen Standpunkt.

Summary

What Do 13 to 20 Years Old Adolescents Think of Sexual Education?

With the school authorities permission, an inquiry on the pertinence of sexual education in Lausanne schools was conducted. Adolescents 13 to 20 years old replied to the authors' questionnaire. Findings indicated the importance of this particular health education.

In the second part of the study, parents express the same feelings with certain reserves.

Finally, the authors present their personal point of view.

Adresse de l'auteur:

D^r P. Grandguillaume, Chef du Service médicale des Ecoles, place Chauderon 9, 1000 Lausanne 9

